

	<p align="center">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> 	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	--	---

<p>Objet de la réunion : COFIL REGAIN 2023 Lieu et horaires de la réunion : 15 décembre 2023, 9h30 - 12h30 à la salle polyvalente de RIEZ</p>

<p>Participant·es :</p> <p>Benoît Moreau, Nicolas Urruty, Anna Morisset, Paul Objois – SCP Suzanne Gioanni, Lucinne Ruff, Laure Guillierme, Julie Marie – Parc naturel régional du Verdon Christian Charbonnier, Charles Roman – CA04 Jacques Espitalier - VP Parc Frédéric Esmiol – Président CA04 Gilles Mégis - VP DLVA Camille Gourdeulier - DLVA Régie Eau Thiziri Sidi-Said - Duransia Isabelle Le Goff - AERMC Sandrine Candelier - ADEME Elisabeth Sacier (conseillère municipale - déléguée du Parc pour Puimoisson) Nora Dermech - CRIEPPAM Vincent et Laura Bergier - GIEE Essen'sol Nathalie L'Huillier - DDT Valentin Meronville - DRAAF Alexandre Losco – PRODIA</p> <p><u>Excusé·es</u> : Christophe Bianchi, Bert Candaele, Valentina Alessandria, Renaud Muselier, Boris Courant, Marcel Gossa, Jean-Michel Tron, Laurent Cardinale, Mathieu Marguerie, Théophile Vezolle, Aurélie Metay, Charlotte Breguier-Gerin, Denis Vernet, Maxime Julien.</p>	<p>Diffusion aux invité·es</p>
--	--------------------------------

Le présent relevé de décisions est complémentaire au diaporama qui comporte les informations présentées lors du COFIL, et a pour objet de reporter le contenu des discussions échangées. Pour des informations complètes (liste des actions 2023 et perspectives 2024 notamment), veuillez consulter le diaporama.

	<p align="center">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> 	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	--	---

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION ET TRAITEMENT DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Points à traiter	Résultat
<p>Introduction par :</p> <p>Frédéric Esmiol Jacques Espitalier Benoît Moreau</p>	<p>La démarche REGAIN a été initialisée en 2008, avec un lancement effectif en 2014. Au bout de bientôt 10 ans (il faudra les fêter en 2024), il est important de souligner que les partenaires ont eu raison « trop tôt » ; aujourd’hui le sujet des sols est davantage pris en compte, la loi d’orientation agricole comporte d’ailleurs un volet spécifique sur le sujet. Il y a un fort enjeu d’adaptation de l’agriculture du plateau de Valensole, et REGAIN doit continuer à apporter des solutions. A l’avenir, il s’agit de sécuriser la production agricole dans un contexte climatique de plus en plus incertain, notamment via l’extension des réseaux d’irrigation sur le plateau. Une convention entre la SCP et la CA04 est en cours de signature pour engager un certain nombre d’actions et favoriser un bon usage de la ressource.</p> <p>REGAIN est un bel exemple d’intelligence collective, et qui a essaimé ailleurs, ce qui est une réussite en soi. L’animation du projet doit aujourd’hui permettre de changer d’échelle, pour étendre les pratiques agroécologiques.</p>
<p>Contexte et gouvernance de la démarche REGAIN</p>	<p>4 partenaires fondateurs, de nombreux partenaires qui ont rejoint la démarche depuis, 3-4 CODIR par an, et un COFIL annuel, des comités techniques thématiques.</p> <p>Accompagnement vers une agriculture multi-performante : cette démarche large se décline en actions précises et résultats concrets, tels que les projets Couviver, Diversycole, cultures à Bas Niveau d’Intrants, le GIEE Essen’sol, les plantations de haies...</p>
<p>Réseau Sol</p>	<p><u>Parc du Verdon</u> : En 2023 a eu lieu la 3^e campagne d’analyses de sol du projet REGAIN, et dont la comparaison aux années précédentes a souligné une nouvelle fois l’importance de l’apport en matière organique pour les sols et les rendements. Face à cet enjeu de conservation de la matière organique, un bilan des besoins face aux gisements de matière organique mobilisables va être réalisé pour le plateau de Valensole.</p> <p>L’essaimage de la démarche se constate par la généralisation de l’enherbement inter-rangs des plantiers.</p> <p><u>Témoignage de Laura et Vincent Bergier, membres du GIEE Essen’Sol :</u></p> <p>L’enherbement permet de limiter les attaques de cicadelles les premières années et donc réduisent le dépérissement des lavandins. Il s’agit d’un</p>

	<p align="center">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> 	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	--	---

	<p>changement profond d'accepter de voir de l'herbe pendant une partie de l'année sur sa parcelle.</p> <p>Epandage de pailles compostées : des apports assez importants sont privilégiés, par exemple 15 à 40T/ha, ce qui permet d'épandre sur environ 20% des surfaces chaque année en fonction des contraintes de chaque exploitation.</p> <p>Les analyses de Célesta-lab ont montré que ces apports carbonés de compost entraînent une consommation d'azote du sol pour dégrader les pailles.</p> <p>Remarque de C. Charbonnier : on peut alimenter le référentiel de la zone vulnérable nitrates, qui pour le moment ne prend pas en compte les valeurs constatées du compost de pailles de lavandin, qui consomme de l'azote plutôt qu'il n'en libère.</p> <p><u>Suivi des reliquats azotés par la CA04 :</u></p> <p>Suivi des reliquats azotés pour 4 parcelles en blé dur à 2 moments de l'année : début janvier (mesures des reliquats d'entrée hiver (REH) dont l'objectif est de faciliter le pilotage des premières fertilisations azotées de l'année et des reliquats post-récolte (RPR) pour connaître les teneurs azotées qui n'ont pas été absorbées par les blés).</p> <p>Depuis 2021, on suit aussi des parcelles de lavandin : 3 parcelles. Un pic des reliquats azotés (environ entre 50 et 75 unités d'azote) est observable en post-récolte. Ce phénomène a été constaté en 2021 et en 2022. En 2023, au moment des récoltes (mi-juillet), les valeurs étaient assez faibles entre 10 et 20 unités d'azote mais en revanche, elles étaient élevées au début du mois d'octobre : même phénomène mais constaté plus tardivement. Dans la deuxième partie de l'automne, quelles que soient les années les teneurs azotées dans les sols sont faibles voire très faibles (entre 5 et 20 unités). En automne, cet azote est soit lixivié (fortes pluies...) ou soit absorbés par les plants de lavandin (mises en réserves, développement des feuilles...). Ces études démontrent qu'il faut mieux connaître les périodes des besoins en azote pour les lavandins.</p> <p>Pour 2024 : test sur des parcelles qui ont ou qui n'ont pas des couverts végétaux.</p> <p><u>Bilan sur les essais « fertilisation » menés par le CRIEPPAM :</u></p> <p>2023 : définition de la cinétique des besoins azotés sur une parcelle irriguée, et une au sec. Résultats en cours.</p>
--	---

	<p style="text-align: center;">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	---	---

	<p>2024 : poursuite du travail sur la fertilisation pour voir comment pallier les effets du calcaire.</p> <p>Des solutions techniques sont également à creuser pour pouvoir broyer plus facilement les plants de lavandin lors de l'arrachage. En effet pour les grandes parcelles c'est un travail long, fastidieux et gourmand en énergie. Laura et Vincent Bergier témoignent du fait que la gestion de la matière organique est un investissement sur le long terme alors qu'ils doivent dégager un revenu chaque année.</p>
<p>Diversycole</p>	<p>Le projet Diversycole est coordonné par la coopérative DuranSia. En 2023 : définition de la ferme-type de Valensole via le logiciel Systemre, et atelier de validation de cette ferme-type par les animateurs REGAIN ainsi qu'Arvalis, DuranSia, Garcin, Prodia, avec la participation de 4 producteurs du plateau de Valensole.</p> <p>2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simulation de rotations futures avec scénarii de changement climatique - Essais de cultures de diversification : essais pois chiche et pois de printemps conduits par la CA04 et le Parc sur 4 à 5 du territoire du plateau de Valensole (autres essais de diversification conduits sur d'autres territoires).
<p>Plantation de haies</p>	<p>L'accompagnement des projets de plantation continue en-dehors de l'animation de REGAIN : 5 projets accompagnés en 2023, financés par l'Agence de l'Eau.</p> <p>Le Pacte en faveur de la haie annoncé par le gouvernement en septembre va permettre de planter sur l'ensemble du département.</p>
<p>GIEE Essen'sol</p>	<p>Lien vers la vidéo de présentation du GIEE : https://youtu.be/0Xe7jIY0DIw?feature=shared</p> <p>Analyse technico-économique et environnementale des exploitations via Systemre : analyses en cours, pour des résultats à paraître en 2024.</p> <p>2024 : suivi de pistachiers conduits en agroécologie.</p> <p>Rôles du GIEE : remise du sol au cœur du travail, mise en commun des expériences, pouvoir faire des analyses qui coûtent cher, aide de l'IUT de Digne-les-Bains pour la réalisation d'un guide d'implantation des couverts</p>

	<p style="text-align: center;">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	---	---

	<p>végétaux. Guide à diffuser sur le site du Parc, de la Chambre, de R&D, via le bulletin REGAIN.</p> <p>C. Charbonnier : importance de l'implication des agriculteurs du GIEE qui sont là pour orienter les structures d'expérimentation et de conseils et montrer aux agriculteurs du territoire les possibilités en matières de pratiques agroécologiques.</p> <p>N. Dermech : Avantage également pour le projet BNI</p> <p>B. Moreau : qu'est-ce qui manque pour que toutes ces pratiques se développent ?</p> <p>Réponse V. Bergier : le frein est matériel, financier, et psychologique (accepter de l'herbe dans les lavandes, aspect générationnel et spécifique du plateau de Valensole)</p> <p>Voir l'impact économique si on paie la semence, est ce que le coût de la semence est compensé par l'économie en herbicide.</p> <p>Sacier : est ce que les exploitations réfléchissent à l'adaptation au changement climatique ? → oui, adaptation permanente</p> <p>A. Losco : quel serait le coût de semence acceptable ?</p> <p>J. Marie : attention à l'aspect piège à insectes si on détruit le couvert tardivement</p> <p>L. Bergier : Les couverts attirent effectivement les insectes et la faune, rôle bénéfique d'auxiliaires de culture</p> <p>N. Dermech : essai sur les dates de destruction des couverts hivernaux (projet COUVIVER), il y a un suivi agronomique, rien n'empêche de mettre des pièges Barber pour évaluer l'impact des dates de destruction sur la biodiversité. Le but dans COUVIVER est de laisser le plus longtemps possible les couverts.</p>
Irrigation de résilience	<p>3800 ha sont actuellement équipés avec les réseaux du Canal de Provence, mais les surfaces irriguées chaque année sont bien inférieures en raison des cultures présentes qui ont majoritairement des besoins assez faibles au printemps (blé dur, lavandin notamment).</p>
	<p>Des formations seront proposées aux nouveaux irrigants : quels outils ?</p> <p>C. Charbonnier : il y a une demande d'accompagnement, sur les équipements en matériel d'irrigation, sur les techniques d'irrigation et la bonne adaptation de l'irrigation au sol et aux cultures. Il faudra répondre à ces sollicitations quelques mois avant la mise en eau des réseaux.</p>

	<p align="center">COFIL REGAIN – Relevé de décisions Réunion du 15 décembre 2023</p> 	<p>Auteurs : Membres du CODIR REGAIN</p> <p>Version du 20/12/2023</p>
---	--	---

	<p>SCP : 27 bornes seront déployées sur la phase 1 (Valensole Sud). Travailler sur la temporalité du conseil. La participation financière est importante, c'est un moment particulier, réflexion de long terme, où est-ce qu'on met la borne, car cela changera l'assolement ; l'accompagnement au moment de l'enquête a été renforcé, pour optimiser le dimensionnement des réseaux, en optimisant la ressource. Le début des travaux est prévu en 2025 pour une mise en service en 2026.</p>
Communication	<p>ADEME : FNE anime aussi un réseau sol, avec des outils pédagogiques autour du sol ; travail avec l'INRAE : inter-réseau qui regroupe les CA, MRE, SOLAGRO, réseau Bio... : ont un site internet qui valorise ce qui est fait et action sur le 4p/1000 (retour d'expérience sur la MO dans le sol, la CA84 et 13 ont travaillé sur le sujet).</p> <p>DRAAF : la thématique sol est travaillée dans plusieurs GIEE, intégration des différentes démarches. Volet de capitalisation des GIEE.</p> <p>Rencontres organisées par la chambre régionale interGIEE en 2024.</p>
Arrachage des plants	<p>ADEME : il est aberrant de brûler les plants !</p> <p>Quelqu'un veut faire des granulés dans la région.</p>
Epannage pailles de lavandin	<p>Question des méthaniseurs se pose /concurrence par rapport lavandin.</p> <p>L. Bergier : Le souci est que les pailles vont être achetées par les méthaniseurs, et il sera tentant au vu de la situation actuelle des agriculteurs de les vendre pour avoir de la trésorerie. Les choix financiers entre la vente et les choix à plus long terme risquent de faire pencher vers la vente des pailles.</p>
Aspects économiques	<p>J. Espitalier : Il faudrait une présentation de l'état du marché chaque année en COFIL. Cela permettrait de mieux comprendre les choix techniques des agriculteurs.</p> <p>Le CIHEF a fait récemment un bilan économique : ils peuvent transmettre les informations.</p> <p>Aujourd'hui la vente de lavandin se fait à perte. Le prix est entre 8 et 16 €/kg d'HE (il a été jusqu'à 32€/kg)</p>